

## **Union AFAQ - AFNOR**

L'AFAQ (Association Française pour l'Assurance de la Qualité – 50 M€ de CA – 320 collaborateurs) et l'AFNOR (Association Française de Normalisation – 80 M€ de CA – 630 collaborateurs) ont décidé d'accroître les synergies qui existaient entre elles, en créant une association appelée Union AFAQ-AFNOR.

Cette union est destinée à développer et gérer toutes les synergies et partenariats de ses deux membres dans les activités générales (services généraux, ressources humaines, contrôle de gestion, services juridiques), renforcer et promouvoir leur présence à l'international ainsi qu'au niveau régional, en sachant que chacun des membres conservera son autonomie et son indépendance dans la gestion de son cœur de métier, la certification pour AFAQ et la normalisation pour AFNOR (restant sous la tutelle de l'Etat, dans le cadre du décret de 1984). L'objectif global de ce rapprochement est d'accroître l'influence des 2 partenaires au plan mondial.

Les pouvoirs publics ont donné leur accord à ce rapprochement sans toutefois souhaiter être membre du Conseil d'administration de l'Union. Celui-ci est composé de 12 membres, obligatoirement membres des 2 associations AFAQ et AFNOR.

La Fédération des Industries Mécaniques (FIM), membre fondateur de l'UNM, a souhaité être impliquée au plus haut niveau dans l'Union de manière à être le plus proactif possible et à orienter si nécessaire, les évolutions qui s'opèrent. Elle est membre du Conseil d'Administration de l'Union.

L'UNM, pour sa part, en tant que bureau de normalisation sectoriel membre du système normatif français, fait évidemment partie des partenaires privilégiés d'AFNOR et donc de l'Union tant pour les activités classiques de normalisation que pour des activités connexes à développer comme la formation, les services, ...

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à M. P. CONTET ([p.contet@unm.asso.fr](mailto:p.contet@unm.asso.fr))